

Lettre aux :

Parents d'élèves,
Equipes enseignantes,
Structures associatives,
Syndicats enseignants,
Syndicats du personnel communal.

Objet : Horaires scolaires à compter de
septembre 2014

Saint-Etienne, le 27/01/14

Mesdames, Messieurs,

En novembre dernier, nous vous avons fait part des horaires scolaires proposés pour la rentrée de septembre 2014, au regard de la concertation menée dans les territoires.

Cette proposition a été discutée en conseils d'école, ainsi qu'au cours de plusieurs réunions organisées dans chaque quartier visant à préparer la rentrée, et lors de diverses rencontres.

Au cours de ces réunions, auxquelles participaient enseignants, associations et parents, il s'est dégagé le souhait de maintenir l'horaire actuel de 8 h 30.

Le questionnaire relatif à l'accueil périscolaire auquel les familles ont répondu au cours du mois de janvier confirme cette demande.

La Ville a donc décidé de maintenir l'horaire du matin à 8 h 30.

A compter de la rentrée de septembre 2014, les horaires proposés à la Direction Académique sont donc les suivants :

- Classe de 8h30 à 11h30, et 13h30 à 15h45
- Mercredis de 8 h 30 à 11 h 30
- Ateliers découverte facultatifs de 15h45 à 16h45
- Accueil périscolaire habituel de 7h30 à 8h30 et de 16h45 à 19h.

Pour le Maire,
L'adjointe déléguée à l'éducation


Myriam ULMER